



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT TENUE, CONFORMÉMENT À LA LOI, LE :

MERCREDI 22 JUIN 2022, À 16:30 HEURES

À L'ÉDIFICE CENTRE MUNICIPAL LOUIS-ARMAND-SAVARIA, SITUÉ AU 1580, CHEMIN DU FER-À-CHEVAL À SAINTE-JULIE, PROVINCE DE QUÉBEC

Étaient présents :

Monsieur Martin Dulac	Président et Délégué de la Municipalité de McMasterville
Madame Maud Allaire	Vice-Présidente et Déléguée de la Ville de Contrecoeur
Madame Nadine Viau	Déléguée de la Ville de Beloeil
Monsieur Daniel Plouffe	Délégué de la Municipalité de Calixa-Lavallée
Monsieur Patrick Marquès	Délégué de la Ville de Carignan
Madame Alexandra Labbé	Déléguée de la Ville de Chambly
Monsieur Marc-André Guertin	Délégué de la Ville de Mont-Saint-Hilaire
Madame Mélanie Villeneuve	Déléguée de la Ville d'Otterburn Park
Monsieur Claude Gauthier	Délégué de la Ville de Richelieu
Monsieur Stéphane Williams	Délégué de la Municipalité de Saint-Amable
Monsieur Yves Lessard	Délégué de la Ville de Saint-Basile-le-Grand
Madame Marilyn Nadeau	Déléguée de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste
Monsieur Mario Lemay	Délégué de la Ville de Sainte-Julie
Madame Brigitte Collin	Déléguée substitut de la Ville de Varennes
Monsieur Alexandre Bélisle	Délégué de la Municipalité de Verchères

Formant le quorum requis sous la présidence de Monsieur Martin Dulac.

Étaient également présents :

Monsieur Marco Carrier	Directeur de Police
Madame Nathalie Guérin	Secrétaire-Trésorière
Madame Marie-Claude Veilleux	Greffière-adjointe

Étaient absents :

Monsieur Sylvain Casavant	Délégué de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale	Délégué de la Municipalité de St-Mathieu-de-Beloeil

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 mai 2022;
4. Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 10 mai 2022;
5. Ressources humaines – Résolutions;



No de résolution
ou annulation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

- 5.1 Ratification d'embauches
- 5.2 Départ d'un policier auxiliaire
- 5.3 Départ d'un policier temporaire
- 5.4 Décision disciplinaire
- 5.5 Motion de félicitations à un préposé aux communications
6. Administration et finances – Résolutions;
 - 6.1 Adoption de la liste des comptes à payer
7. Avis de motion – Projets de règlements – Politiques – Adoption;
8. Dépôt de documents;
 - 8.1 Correspondance
 - 8.2 Tableau des mouvements de personnel
 - 8.3 Tableau des effectifs
9. Varia;
10. Période de questions;
11. Clôture de la séance.

POINT 1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le Président déclare la séance ouverte. Il est 16 :34 heures.

CA-22-2419

POINT 2 **RÉSOLUTION** **Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Claude Gauthier
APPUYÉ PAR Madame Nadine Viau

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que déposé au Comité en y ajoutant le point suivant :

- 9.1 Résolution pour demander une modification législative relativement aux modalités de participation à distance des membres du conseil d'administration de la Régie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-22-2420

POINT 3 **RÉSOLUTION** **Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 mai 2022**

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mai 2022;

ATTENDU l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et l'article 201 du Code Municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Patrick Marquès



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

APPUYÉ PAR Madame Mélanie Villeneuve

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 25 mai 2022 par le Conseil d'Administration soit et est approuvé tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-22-2421

POINT 4

RÉSOLUTION

Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 10 mai 2022

ATTENDU que chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la réunion du Comité Exécutif du 10 mai 2022;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Williams
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil d'Administration :

- prenne acte du procès-verbal du Comité Exécutif du 10 mai 2022;
- entérine les décisions prises par le Comité Exécutif lors de la réunion du 10 mai 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 5

RESSOURCES HUMAINES – RÉSOLUTIONS

CA-22-2422

POINT 5.1

RÉSOLUTION

Ratification d'embauches

ATTENDU la résolution CA-22-2376 adoptée le 23 février 2022 déléguant le pouvoir d'embauche d'employés syndiqués;

ATTENDU qu'il y avait lieu d'embaucher des policiers temporaires;

ATTENDU qu'il y avait lieu d'embaucher une secrétaire à la gendarmerie;

ATTENDU que le comité de sélection, pour les postes de policiers temporaires, a retenu les candidatures de:

- Lou-Maël Trinqué
- Anthony Jenkins
- Jérôme Morin
- Hugo Paiement
- Cédrik Mathieu
- Raphaël Martel
- Antoine Caron
- Maxime Lemay



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

- Olivier Nantel
- Jérémy Sanesac
- Brandon Dufault
- Alex Bouffard
- Karym Kartsonis
- Philippe Proulx

ATTENDU que le comité de sélection, pour le poste de secrétaire à la gendarmerie, a retenu la candidature de Nancy Vaillancourt;

EN CONSÉQUENCE:

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard
APPUYÉ PAR Madame Brigitte Collin

ET RÉSOLU :

DE RATIFIER l'embauche des personnes suivantes, à compter du 15 juin 2022, à titre de policiers temporaires de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent :

- Lou-Maël Trinque
- Anthony Jenkins
- Jérôme Morin
- Hugo Paiement
- Cédrik Mathieu
- Raphaël Martel
- Antoine Caron
- Maxime Lemay
- Olivier Nantel
- Jérémy Sanesac
- Brandon Dufault
- Alex Bouffard
- Karym Kartsonis
- Philippe Proulx

DE RATIFIER l'embauche de Nancy Vaillancourt, à compter du 13 juin 2022, au poste de secrétaire à la gendarmerie de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-22-2423

POINT 5.2

RÉSOLUTION

Départ d'un policier auxiliaire

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines, faisant état que la personne suivante a quitté volontairement son emploi de policier auxiliaire :

- Jolyane Cayer

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer par résolution cette fin d'emploi;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Maud Allaire



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

APPUYÉ PAR Monsieur Patrick Marquès

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme policière auxiliaire et DE LA RENDRE effective au 25 juin 2022;

- Jolyane Cayer

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-22-2424

POINT 5.3

RÉSOLUTION

Départ d'un policier temporaire

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines, faisant état que la personne suivante a quitté volontairement son emploi de policier temporaire :

- William Ouellet

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer par résolution cette fin d'emploi;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nadine Viau
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Williams

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme policier temporaire et DE LA RENDRE effective au 30 mai 2022;

- William Ouellet

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-22-2425

POINT 5.4

RÉSOLUTION

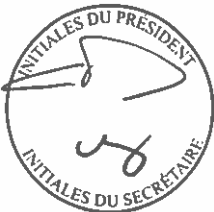
Décision disciplinaire

ATTENDU que le 24 novembre 2021, l'employé numéro 30083 a été suspendu pour la conduite d'une enquête administrative demandée par la secrétaire-trésorière;

ATTENDU que l'employé numéro 30083 a, le 12 avril 2022, été convoqué à comparaître devant la secrétaire-trésorière Nathalie Guérin, la Directrice des ressources humaines Marie-Ève Mazza et le Responsable du centre d'appels d'urgence Norman La Forest en présence du président du SCFP-section locale 5002 des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, Daniel Clavette;

ATTENDU l'audition tenue pour le dossier disciplinaire de l'employé no 30083;

ATTENDU que la preuve au dossier lui a également été soumise;



No de résolution
ou annulation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU que la citation disciplinaire relevait des comportements ou des gestes que l'employé numéro 30083 a posés ou adoptés de nature à faire perdre la confiance que requiert ses fonctions et compromettant l'efficacité et l'indépendance de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ATTENDU les informations livrées séance tenante par la secrétaire-trésorière sur les comportements ou les gestes posés par l'employé numéro 30083;

ATTENDU la nature des manquements, la gravité des fautes reprochées et l'ensemble des circonstances décrites aux comportements et gestes reprochés;

ATTENDU la recommandation de la Secrétaire-trésorière de congédier l'employé 30083 suite à l'enquête administrative;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Lessard

ET RÉSOLU :

DE PRENDRE ACTE de la recommandation de congédiement l'employé numéro 30083 de la Secrétaire-trésorière;

D'ENTÉRINER la recommandation de la Secrétaire-trésorière de congédier de l'employé no 30083;

DE CONGÉDIER, à compter de ce jour, l'employé numéro 30083 en regard des comportements et des gestes posés et qui lui ont été signifiés le 12 avril 2022;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 5.5 RÉSOLUTION

Motion de félicitation à un préposé aux communications

ATTENDU les informations données, séance tenante, par la Secrétaire-Trésorière, Nathalie Guérin, sur une intervention effectuée en 2021 par un de nos préposés aux communications, David-Olivier Guèvremont;

ATTENDU que le traitement de cet appel 9-1-1 effectué par Monsieur Guèvremont a été retenu par l'Association des Centres d'Urgence du Québec (ACUQ) comme finaliste pour le prix de l'appel méritoire et mention d'honneur de l'année 2021;

ATTENDU que lors du colloque annuel de l'ACUQ, Monsieur Guèvremont s'est vu décerner le prix de l'appel méritoire de l'année 2021 et ce, parmi toutes les candidatures soumises à l'échelle provinciale;

ATTENDU qu'il y a lieu de féliciter Monsieur Guèvremont qui, par son professionnalisme et son sang-froid, a traité de manière exceptionnelle un appel impliquant une femme et ses enfants alors qu'ils étaient perdus en montagne;

CA-22-2426



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR tous les membres présents du Conseil
d'Administration
APPUYÉ PAR tous les membres présents du Conseil
d'Administration

ET RÉSOLU :

DE FÉLICITER Monsieur David-Olivier Guèvremont, préposé aux communications, pour le traitement exceptionnel de cet appel;

DE LUI TÉMOIGNER la fierté des membres du Conseil d'Administration pour cette délicate intervention;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 6 **ADMINISTRATION ET FINANCES – RÉSOLUTIONS**

CA-22-2427

POINT 6.1 **RÉSOLUTION**

Adoption de la liste des comptes à payer

ATTENDU les listes des comptes à payer incluant les registres de chèques et les listes des paiements manuels déposées séance tenante aux points 6.1 a) et b);

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marilyn Nadeau
APPUYÉ PAR Madame Maud Allaire

ET RÉSOLU :

QUE les comptes à payer, pour un total de 1 325 708,61 \$ soient acceptés et que la Responsable de la Trésorerie ou, en son absence, la Secrétaire-Trésorière, soit autorisée à en faire les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 7 **AVIS DE MOTION – PROJETS DE RÈGLEMENTS – POLITIQUES – ADOPTION**

POINT 8 **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

POINT 8.1 **CORRESPONDANCE**

I. Soumise au Comité Exécutif du 8 juin 2022:

Aucune.



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

II. **Soumise au Conseil d'Administration du 22 juin 2022 :**

28 avril 2022

Ministère des Transports du Québec
Direction générale de la sécurité et du camionnage
‣ MRC de Rouville
c.c. : RIPRSL

POINT 8.2

TABLEAU DES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Il est procédé au dépôt du tableau des mouvements de personnel.

POINT 8.3

TABLEAU DES EFFECTIFS

Il est procédé au dépôt du tableau des effectifs.

POINT 9

VARIA

CA-22-2428

POINT 9.1

RÉSOLUTION

Résolution pour demander une modification législative relativement aux modalités de participation à distance des membres du Conseil d'administration de la Régie

ATTENDU QUE l'Arrêté ministériel 2020-029 autorisait la participation à distance des élus aux séances du Conseil d'administration de la Régie en raison de l'état d'urgence sanitaire déclaré sur tout le territoire québécois;

ATTENDU QUE l'arrêté ministériel 2022-024, pris le 25 mars dernier, a abrogé l'arrêté numéro 2020-009, obligeant ainsi les membres du conseil d'administration de la Régie à siéger en présentiel aux séances du Conseil d'administration de la Régie;

ATTENDU QU'un élu municipal qui siège au sein d'une Régie intermunicipale est au cœur de la démocratie municipale et que sa présence est ainsi primordiale afin de remplir ses devoirs et obligations;

ATTENDU QUE le mode de travail à distance favorise la participation des élus en déplacement, la conciliation travail-famille ainsi que la possibilité de voter à une séance du conseil municipal même en cas de maladie;

ATTENDU QUE le mode de travail à distance est une action permettant de diminuer les déplacements contribuant ainsi à lutter contre les changements climatiques;

ATTENDU QUE l'expérience permet de constater que la communication à distance s'effectue efficacement dans le cadre des différentes assemblées du conseil;

EN CONSÉQUENCE :

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Lessard**



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil d'administration de la Régie demande au gouvernement et à l'Assemblée nationale du Québec, par le biais d'une lettre adressée au député provincial, d'adopter les modifications législatives nécessaires afin de conférer aux municipalités et aux Régies le pouvoir de déterminer, par règlement ou résolution, les modalités de participation à distance des élus aux séances du conseil.

QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmis aux députés provinciaux des circonscriptions de Borduas, de Verchères, de Chambly ainsi qu'à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 10 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

POINT 11 RÉSOLUTION Clôture de la réunion

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin
APPUYÉ PAR Madame Alexandra Labbé

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.


NATHALIE GUÉRIN
Secrétaire-Trésorière


MARTIN DULAC
Président

CA-22-2429